

Objet : Circulation alternée « Saint Romain des Iles » pour élagage de peupliers

Le Maire de la Commune de SAINT SYMPHORIEN D'ANCELLES,

Vu la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-2 et L.2213-1,

Vu la demande présentée par la Société Cyril Espaces verts, 1219 Rue Baritel, 71570 SAINT SYMPHORIEN D'ANCELLES représenté par Mr DE SOUSA Cyril, pour l'élagage de peupliers à « Saint Romain des Iles »

Considérant qu'afin de permettre les travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement à proximité du chantier mobile.

ARRÊTE

Article 1 : Le 13 - 14 - 15 novembre 2024, une réglementation sera insaturée sur la route départementale 166 à partir du pont de l'autoroute sur le territoire de la commune de Saint-Symphorien-d'Annelles « Saint-Romain-des-Iles », la circulation sera alternée par feux tricolores pour tous les véhicules.

Les dispositions du présent arrêté restent applicables jusqu'à exécution complète des chantiers.

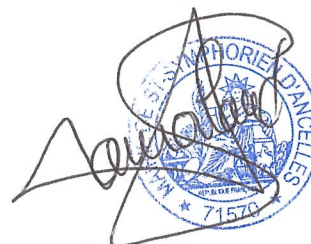
Article 2 : La signalisation réglementaire résultant de ces dispositions sera à la charge et mis en œuvre par la Société Cyril Espaces verts jusqu'à l'achèvement complet du chantier et sera conforme aux dispositions approuvées par les arrêtés ministériels des 5 et 6 janvier 1992, sous contrôle de la DRI sur la Départementale 166.

Article 3 : La Société Cyril espaces verts effectuera le nettoyage, la réfection de la chaussée et des abords.

Article 4 : La Société Cyril espaces verts, Les services de Gendarmerie de LA CHAPELLE DE GUINCHAY, les services de la D.R.I., le SDIS., sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Préfet de Saône et Loire.

Fait à ST SYMPHORIEN D'ANCELLES, le 5 novembre 2024.

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Commune of Saint-Symphorien-d'Annelles. The stamp contains the text 'SAINT SYMPHORIEN D'ANCELLES' around the top edge and '71570' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Sophie Chamoulaud'.

Sophie CHAMOULAUD